

SEANCE DU
16 MARS 2023

RAPPORT N° I-5
23SGADB0019

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
21

Date de convocation :
10 mars 2023

Date d'affichage :
17 mars 2023

OBJET:
Direction générale des Services -
Chargé de coordination auprès du
DGS - Suppression - Création d'un
emploi

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote:** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour :** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus :** 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 4
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 16 mars à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Yohann CASSIER - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET

VICE-PRESIDENTS

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Sébastien GANE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. DURAND (pouvoir à Mme COUILLEROT)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GOMET (pouvoir à Mme PICARD)
Mme FALLOURD (pouvoir à M. LUARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M .Jean-Paul LUARD



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 313-8 du Code Général de la Fonction Public relatif à la création des emplois,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 3 mars 2023,

Le rapporteur expose :

« Depuis le début du mandat, la CUCM a engagé des évolutions dans son organisation, en cohérence avec le projet de mandat défini et porté par l'exécutif communautaire.

Dans le cadre de ce projet, la CUCM porte des ambitions renouvelées et renforcées en matière de rayonnement et de développement de son attractivité.

Cela se traduit par l'organisation et l'accueil d'évènements à résonance régionale et nationale (assises de l'économie, assises de la sécurité, global compact...).

Cela se traduit également par un engagement important au sein des instances de France Urbaine et dans le développement des réseaux de collectivités pour valoriser la CUCM et le territoire.

Cela se traduit enfin par une démarche de marketing territorial, avec le lancement en janvier 2023 de la marque « CUCM, Territoire de tous les possibles ».

Avec près de deux ans de recul sur les articulations entre Direction générale, Cabinet et Communication, des ajustements sont nécessaires pour permettre d'adapter les moyens et l'organisation aux ambitions et projets portés.

A cet effet, les évolutions suivantes sont proposées dans l'organisation de la Direction générale :

- La transformation du poste d'assistante de direction auprès du DGS, en poste de chargée de coordination auprès du DGS relevant de la filière administrative calibré sur le cadre d'emploi de rédacteur territorial (B).
- Le maintien du poste d'assistant administratif DG / Communication / Cabinet, sur lequel un recrutement en CDD, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sera opéré.

La chargée de coordination auprès du DGS sera en charge des missions suivantes :

- Gestion de l'agenda du DGS ;
- Participation à la réunion de Direction générale technique, et au Comité directeur, assurer leur préparation et le suivi ;
- Assurer la mise en place et la gestion d'outils et d'espaces partagés pour les dossiers de la direction générale et l'articulation DG/Cabinet ;
- Animer un réseau des assistantes de Pôles pour partager les pratiques et les outils, et fluidifier la circulation des informations ;
- Assurer l'organisation et la planification des réunions de la Direction Générale par tous supports, notamment en visioconférence ;
- Coordonner le calendrier des réunions institutionnelles et préparatoires et la préparation des dossiers y afférant : comité directeur, comité stratégique, réunions périodiques avec l'Etat et les partenaires institutionnels, etc...
- Organisation de réunions spécifiques et/ou des séminaires, incluant la préparation des supports ;
- Encadrement de l'assistant DG / Communication / Cabinet.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De supprimer un emploi d'assistante du Directeur Général des Services à compter du 1^{er} juillet 2023,
- De créer un emploi à temps complet de chargé de coordination auprès du DGS relevant de la filière administrative calibré sur le cadre d'emploi de rédacteur territorial (B) à compter du 1^{er} juillet 2023,
- D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 17 mars 2023
et publié, affiché ou notifié le 17 mars 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

Handwritten signature of David Marti in black ink, written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

Handwritten signature of David Marti in black ink, written over a horizontal line.